

**Hubert Wulfranc**  
Maire,  
Conseiller départemental  
réf. HW/JT  
affaire suivie par Jonathan Thirel  
tél. 02.32.95.83.83 ~ fax 02.32.95.83.80  
courriel jthirel@ser76.com  
Objet *Motion service public postal*

**Monsieur Marc POT**  
*Délégué Régional du groupe La Poste*  
87 Boulevard des Belges  
Place Cauchoise  
76000 ROUEN

Saint-Étienne du Rouvray, le 16/12/2016

Monsieur le Délégué,

Partant du constat que la qualité du service public postal rendu à la population se dégrade depuis plusieurs années sur la commune ainsi qu'à l'échelle nationale, les membres du Conseil Municipal de Saint Etienne du Rouvray ont adopté le 8 décembre dernier, à l'unanimité, une motion réclamant le maintien des deux bureaux de poste de la ville (voir ci-joint).

L'amplitude des horaires d'ouverture des deux établissements ayant déjà été réduit par le passé, le conseil Municipal réitère également l'exigence d'un maintien des horaires en l'état, ainsi que de l'ensemble de l'offre des services relevant du cœur de métier du groupe la Poste, à savoir la distribution du courrier, de la presse, des colis ainsi que des services financiers de la Banque Postale liés notamment à la tenue des comptes courants.

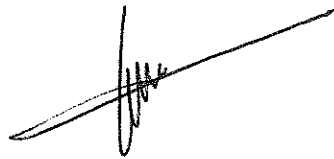
Dans un contexte de réduction constante des effectifs, la diversification des prestations proposées par La Poste, particulièrement en direction des personnes âgées, n'est pas sans nous poser question.

Déjà, les conflits sociaux à La Poste se multiplient tandis que les expertises des CHSCT s'accumulent pour dénoncer des niveaux de productivité demandés aux facteurs intenable. La problématique des moyens humains au sein du groupe La Poste reste donc ouverte, notamment à Saint Etienne du Rouvray.

Vous laissant le soin de prendre connaissance de cette motion, je vous prie d'agréer,  
Monsieur le Délégué, en l'expression de ma parfaite considération.

**Hubert Wulfranc**

Maire, Conseiller départemental

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical loop and several smaller loops below it.

Copie à Monsieur Henri Saillard, Directeur service courriers colis Haute Normandie

Conseil municipal | Séance du 8 décembre 2016

## Extrait du registre des délibérations

### **Motion n°2016-12-08-49 | Motion sur la poste Sur le rapport de Madame Hamiche Noura**

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 35

Date de convocation : 2 décembre 2016

L'An deux mille seize, le 08 décembre, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hubert Wulfranc, Maire.

#### **Etaient présents :**

Monsieur Hubert Wulfranc, Monsieur Joachim Moyses, Madame Francine Goyer, Monsieur David Fontaine, Monsieur Jérôme Gosselin, Madame Danièle Auzou, Monsieur Patrick Morisse, Monsieur Michel Rodriguez, Madame Fabienne Burel, Monsieur Daniel Launay, Madame Réjane Grard-Colombel, Madame Thérèse-Marie Ramaroson, Monsieur Philippe Schapman, Monsieur Francis Schilliger, Madame Michelle Ernis, Madame Marie-Agnès Lallier, Monsieur Antoine Scicluna, Monsieur Daniel Vézic, Madame Nicole Auvray, Madame Najia Atif, Madame Catherine Olivier, Monsieur Pascal Langlois, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Pascale Hubart, Madame Florence Boucard, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Philippe Brière, Madame Noura Hamiche.

#### **Etaient excusés avec pouvoir :**

Madame Murielle Renaux donne pouvoir à Monsieur Joachim Moyses, Madame Léa Pawelski donne pouvoir à Monsieur David Fontaine, Monsieur Gabriel Moba M'Builu donne pouvoir à Madame Danièle Auzou, Monsieur Didier Quint donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Samia Lage donne pouvoir à Monsieur Philippe Schapman, Monsieur Gilles Chuette donne pouvoir à Monsieur Daniel Vézic, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Monsieur Hubert Wulfranc.

#### **Secrétaire de séance :**

Monsieur Pascal Langlois

Au moment où les discussions tripartites entre l'Etat, l'Association des Maires de France et la Poste sont engagées sur le futur contrat de plan triennal 2017-2020, il y a lieu de constater les manques d'effectifs et plus largement, de moyens à la Poste, occasionnant de très fortes dégradations des conditions de travail des agents engendrant notamment, des horaires d'ouverture des guichets à la baisse et des tournées ne permettant plus la distribution du courrier tous les jours, voire des fermetures de bureaux intempestives et de plus en plus fréquentes.

Il y a lieu également de constater la volonté de la Direction de la Poste, au nom de "l'adaptation du réseau aux contraintes économiques", de réduire drastiquement le réseau des bureaux de poste, dans les communes rurales comme dans les grandes villes urbaines.

Ainsi, à l'horizon 2020 au moins 4 000 fermetures de bureaux de poste sont prévues sur les 9 000 restants sur le territoire national.

Dans notre Métropole, sont particulièrement visés les bureaux de Maromme-La Maine, Le Havre-République, Le Havre-Port Rouen Mont-Riboudet et Rouen-Champmeslé, ce dernier étant, à titre d'exemple, pourtant fréquenté par 257 usagers par jour.

Cela révèle particulièrement de la volonté de La Poste de détruire son réseau, souvent par la transformation de bureaux en relais poste chez des commerçants, rendant ainsi la qualité de service offerte aux usagers largement inférieure à celle d'un bureau de poste conventionnel.

Cette évolution souhaitée par la direction de la Poste s'accompagne, par ailleurs, en ce qui concerne les services financiers de La Banque Postale, par une classification de ses "clients", par niveau de priorité en fonction de la surface financière de ceux-ci. Ainsi, les usagers rencontrant des problèmes financiers ont de moins en moins accès aux conseillers financiers et pour beaucoup d'entre eux, les procédures de rejet de chèques sont systématisées et les autorisations exceptionnelles de découvert sont automatiquement refusées.

Dans ces conditions, considérant que La Poste doit rester un service de proximité indispensable, le conseil municipal de la ville de Saint Etienne du Rouvray, réitère sa vigilance sur le maintien de ses deux bureaux de poste avec les horaires d'ouverture actuels.

Cette motion ouvrira droit à une démarche de la municipalité en direction de la Poste.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la motion, par 35 votes pour.

Pour extrait conforme  
Le Maire de Saint-Etienne-du-Rouvray

Monsieur Hubert Wulfran

